

La Gazette

Saint-Quentin-en-Yvelines

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
L'AGGLOMÉRATION
LANCE SON SERVICE
D'AUTOPARTAGE
À DESTINATION
DES PARTICULIERS
Actu page 4



PLAISIR
Une nouvelle Mam s'est installée sur la place du Commerce
Actu page 6

- **SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES**
La Fête de la science revient en ce mois d'octobre **Page 6**
- **SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES**
Deux villes de SQY bien placées au 4e Baromètre vélo **Page 7**
- **MONTIGNY-LE-BRETONNEUX**
La 22^e semaine de sensibilisation au handicap revient à Montigny **Page 8**
- **FAITS DIVERS**
Montigny : un enfant de 3 ans fait une chute de 4 étages **Page 10**
- **FOOTBALL**
Match nul pour Trappes, toujours à la recherche de sa 1^{re} victoire **Page 12**
- **CULTURE**
Une reprise du *Prénom* au Prisme ce samedi **Page 14**

VILLEPREUX
LE NOUVEAU
CSU A ÉTÉ
INAUGURÉ
Actu page 4

**TRAPPES**
Padelshot,
un immense
centre de padel
de 12 terrains,
a ouvert à
Trappes
Actu page 7

**ÉLANCOURT**
On a testé...
la trottinette
électrique
tout-terrain
sur la colline
d'Élancourt
Actu page 8

 En 2025, profitez d'une **visibilité optimale** auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux



TRAPPES

Requalification de la RN 10 : dernière ligne droite avant le creusement

▶ ALEXIS CIMOLINO

Le tant attendu chantier de requalification de la RN 10 continue d'avancer. Pour rappel, ce projet, dans les tuyaux depuis plus de 20 ans, consiste à enfouir la RN 10 en 3 points à Trappes (au niveau de la mairie, entre la rue de Montfort et l'avenue Carnot, et entre la rue de la République et le cours de la Corderie), et à aménager 3 plateaux urbains permettant de raccorder différents quartiers de Trappes, ville coupée en deux par cette route où passent 70 000 à 80 000 véhicules par jour, et de réduire les nuisances sonores, visuelles et environnementales, ainsi que la dangerosité de la route.

Le chantier, véritablement commencé il y a 5 ans, a déjà connu plusieurs étapes importantes, comme la construction d'un mur de protection en meulière au niveau boulevard Martin Luther King, la destruction de l'emblématique pont Cachin près de la mairie, remplacé par un pont provisoire à l'été 2021, la création d'une passerelle piétonne au niveau de la mairie à l'été 2023 ou encore en septembre 2023 d'un grand rond-point au croisement entre la RN 10 et la RD 912 devant le Pavillon bleu, ainsi que la mise en place d'un mini-tunnel pour les véhicules venant de la RD 912 en direction de Paris.

Les véhicules circuleront à 6 m sous terre

Et le 3 octobre marquait un nouveau moment important avec la tenue d'un Comité de pilotage (copil) entre les différents financeurs (État, Région, Département, SQY, Ville) et le lancement d'une nouvelle étape de travaux. Le chantier connaît en effet actuellement une dépollution pyrotechnique.

« En 1944, le site a été très fortement bombardé pendant la Libération, expose Guillaume Bennet, responsable du département de modernisation du réseau Sud-Ouest à la Direction des routes d'Île-de-France (Dirif), le maître d'ouvrage du projet. 8 000 bombes sont tombées à Trappes lors de 3 jours de bombardements. L'enjeu du volet pyrotechnique, c'est d'arriver à sécuriser par forage [...]. On va faire à peu près 8000 trous jusqu'à 9 m de profondeur pour détecter s'il y a des bombes. »



Le chantier est actuellement en phase de dépollution pyrotechnique. Ensuite, à partir du mois prochain, commencera le creusement en vue de l'enfouissement. La mise en service est prévue en 2028.

Des croix marquées au sol correspondent aux zones où des sondages doivent être réalisés. En espérant que la découverte d'explosifs, quasi certaine selon les équipes du chantier, ne retarde pas trop les travaux. « On a intégré un certain nombre de marges car étant donné l'ampleur du chantier, on pense qu'on va en trouver, quasiment avec certitude, glisse Guillaume Bennet. On espère ne pas en trouver trop. Après, l'enjeu, c'est, quand on trouve une bombe, de sécuriser un périmètre, et après, on espère que les services de déminage pourront intervenir rapidement. »

2 bombes ont d'ailleurs déjà été décelées. « On en a trouvé une lors du chantier du carrefour RD 912, qui n'avait pas explosé, donc qui a donné lieu à l'intervention des démineurs. Et on en a trouvée une 2^e quand on a fait le chantier de voirie provisoire, une bombe déflagrante : l'explosif avait brûlé mais elle n'avait pas explosé, donc c'était une bombe entière mais sans risque d'explosion », détaille le responsable à la Dirif.

Autre enjeu du chantier : les réseaux. « On a plus d'une vingtaine de réseaux qui vont passer ici. On fait un chantier dit de parois moulées, c'est-à-dire qu'on va creuser ici la paroi moulée jusqu'à environ 12 m de profondeur [...], creusée sur un rectangle d'à peu près 7 m de long. Avant de creuser, on a quand même sécurisé tous les réseaux existants », développe Guillaume Bennet.

Le creusement, pour réaliser les tranchées nécessaires à l'enfouissement de la RN 10, débutera en fin d'année.

« Le gros des travaux, notamment la partie parois moulées, ça va commencer début novembre, indique Guillaume Bennet. Là, on finit de préparer les emprises pour la paroi moulée. [...] On a creusé une rainure d'à peu près 1 m de large, car pour faire de la paroi moulée, on va creuser avec un engin, comme une grosse pelle, [...] on va faire des petits murets en béton de part et d'autre et on reviendra creuser au milieu et faire des panneaux en avançant, de 6-7 m par 6-7 m environ. »

Le creusement commencera donc véritablement le mois prochain. Mais les habitants pourront réellement bien apercevoir, depuis le pont provisoire métallique à côté de la mairie, les pelleteuses creuser à partir du 2^e trimestre 2026. « On doit avoir à peu près 3 mois pour les parois moulées. Après, il doit y avoir 4 ou 5 mois de terrassement, de création des dalles et les bétons qui permettent de soutenir l'ouvrage. Les derniers mois, ça sert à faire la route, les équipements, les tests avant la mise en service », précise le représentant du maître d'ouvrage.

Après les parois, seront construites les poutres et la chaussée. Ce qui permettra ainsi l'enfouissement de la route. « Le trafic va être à peu près à 6 m sous terre, fait savoir Guillaume Bennet. Les parois du tunnel vont aller jusqu'à environ 12 m de profondeur, sauf au niveau de l'ex-mairie, aujourd'hui hôtel de police, où on va aller à 20 m, car sous la RN 10, on aura un bassin pour récupérer les eaux qui vont ruisseler dans la tranchée centrale. »

La RN 10 nouvellement enfouie sera ouverte, d'abord le sens province vers Paris, normalement fin 2026, puis dans le sens Paris vers province fin 2027. Restera ensuite pour la Dirif à mettre en place les 3 dalles de couverture (plateaux urbains), jusqu'à la mi-2028. L'agglomération de SQY prendra ensuite le relais avec l'aménagement de ces dalles (végétalisation, mobilier urbain ...), en collaboration avec la ville de Trappes.

« Les parcelles aux abords de la RN 10 sont très nombreuses. Ça permet d'aménager un nouveau centre-ville (lire notre dossier du 2 septembre, Ndlr), d'installer des commerces, des logements, des équipements publics, il y aura un gymnase neuf qui viendra ceinturer le futur plateau urbain, affirme le maire Génération.s de Trappes, Ali Rabeh. Tout cela va recréer un cœur de ville beaucoup plus dynamique, beaucoup plus dense, qui permettra de répondre aux besoins des Franciliens. »

« Cet enfouissement va permettre de recoudre la ville »

L'édile trappiste estime que « cet enfouissement va permettre de recoudre la ville, de la reconnecter ». « Le franchissement de la RN 10 s'effectue à travers un pont provisoire, métallique, qui a été installé par la Dirif, et le franchissement suivant est très loin, à l'entrée de la ville de Trappes, rappelle-t-il. Pouvoir demain disposer d'un plateau urbain [...] que nous aménagerons et dont les abords seront aménagés et de 2 autres plateaux de franchissement, c'est une façon de façon de reconnecter le village, le centre-ville, et de recréer un lien dans une ville où les habitants se tournent le dos depuis des décennies en raison de cette cicatrice (la RN 10, Ndlr), qui vient couper la ville en 2 ».

Et bien sûr, ce projet va changer la vie des riverains, apprécie l' élu : « On voit aujourd'hui défiler des dizaines de milliers de véhicules, dont beaucoup de camions, qui passent sous les fenêtres des riverains. Demain, on aura une pollution visuelle qui sera enterrée à [6 m], mais également toute la pollution sonore qui l'accompagne, les pollutions atmosphériques. Donc on va réduire les nuisances sur les riverains. Et c'est un

Un moment symbolique de lancement d'une nouvelle étape des travaux de la RN 10 à Trappes s'est tenu le 3 octobre. Après la dépollution pyrotechnique en cours, le creusement doit débuter le mois prochain.

projet qui bénéficiera à tous les Saint-Quentinois, et même au-delà, puisque fluidifier la circulation, permettre des traversées plus simples vers les zones d'activités, ça fera du bien à tout le monde. [...] Le futur plateau urbain permettra également de sécuriser et de favoriser les mobilités douces. »

« Pour Trappes, c'est un désenclavement, une meilleure qualité de vie », salue de son côté Jean-Michel Fourgous (LR), président de SQY et maire d'Élancourt, tandis que le président du Département, Pierre Bédier, loue un projet où « l'urbain [est] au service de l'humain, et pas l'humain au service de l'urbain ». Il rappelle que ce projet est aussi lié à l'abandon du prolongement de l'A12, ce qui « a fait qu'il est apparu que la RN 10 resterait l'autoroute ». « Et une autoroute qui traverse une ville, c'est une misère pour des habitants, et cette ville, en plus, est déjà très fracturée, en grande difficulté, en grandes tensions. Il est du devoir du Département de tout faire pour que l'on résorbe ces tensions et ces difficultés », souligne-t-il.

L'abandon du prolongement de l'A12, un projet qu'a aussi évoqué Valérie Péresse (Libres/LR), présidente de la région Île-de-France : « Au-delà de l'A12, le sujet de recoudre Trappes, de ne plus avoir une ville qui soit traversée par cette saignée routière, qui est source d'énormément de nuisances pour les habitants [...], c'était un impératif. »

Ainsi, la Région a accepté de signer un chèque de 40 millions d'euros, sur les 149 millions d'euros de coût global du projet (soit 27,47% de la somme). Un montant aussi pris en charge par l'État (45,69%), SQY (14,21%), le Département (10,52%), et la ville de Trappes (2,11%). Pour rappel, le coût global, il y a quelques années encore, était estimé à 95 millions, mais les coûts ont explosé (lire notre édition du 3 janvier 2024), en raison notamment des contraintes pyrotechniques, de la durée du chantier et de l'inflation. Mais depuis, pas de nouvelle envolée, « on tient les coûts, on tient les délais », assure le préfet des Yvelines, Frédéric Rose. Il salue un « projet extraordinaire » et « un défi technique impressionnant », grâce auquel « les gens vont pouvoir revivre à Trappes ». ■

3E ÉDITION DE LA JOURNÉE DU SENS

Un événement national placé sous le signe du bien-être au travail



Chez Sepur, donner du sens à l'engagement collectif, c'est aussi prendre soin de notre bien le plus précieux :
notre corps et notre esprit.

EN QUELQUES CHIFFRES

- 1 500 collaborateurs sensibilisés
- 100 ambassadeurs mobilisés
- Événement national
- Des ateliers, des témoignages, des échanges



SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

L'Agglomération lance son service d'autopartage à destination des particuliers

SQY s'est associé à l'entreprise Communauto pour développer un service d'autopartage à destination du grand public. 4 véhicules hybrides sont disponibles, répartis dans 4 gares du territoire.

► ALEXIS CIMOLINO

Après l'avoir déjà mis en place pour les entreprises, l'agglomération de SQY a officiellement lancé, depuis le 23 septembre, son service d'autopartage, à destination cette fois-ci des particuliers. « On a déjà eu une expérience concluante et intéressante à SQY en la matière, notamment avec SQY Share, ce service parti des entreprises, qui fonctionne. Là, on est assez heureux de le porter pour le grand public. On commence petit mais sereinement, et avec beaucoup d'ambition », a notamment déclaré Jean-Baptiste Hamonic (MoDem), vice-président de SQY aux mobilités durables et maire de Villepreux, le jour du lancement, effectué devant la station d'autopartage de la gare de Montigny (située côté gare routière, avenue des Prés).

L'une des 4 stations en service du dispositif, avec celle des gares de La Verrière, Plaisir-Grignon, et Trappes. Un véhicule est disponible par station. Il s'agit de Toyota Yaris hybrides. Une flotte pour l'instant



4 stations, situées dans les gares de Montigny-le-Bretonneux, La Verrière, Plaisir-Grignon, et Trappes, accueillent chacune un véhicule, que l'utilisateur réserve pour la durée de son choix.

modeste que SQY a déployé en partenariat avec l'entreprise Communauto, qui propose depuis 2012 un service d'autopartage à Paris et en petite couronne. SQY est « une des 1^{res} agglomérations, en dehors de la métropole du Grand Paris », à développer ce service, assure Federica Campina, responsable de Communauto Paris Île-de-France.

Pour emprunter un des véhicules, l'utilisateur doit s'inscrire via le site internet ou l'application mobile Communauto. « Il faut donner ses

coordonnées, on dépose également une photocopie du permis de conduire recto verso, la carte d'identité, un selfie avec le permis de conduire dans les mains, ce qui nous permet de nous assurer que la personne qui s'inscrit est celle qui va vraiment utiliser le véhicule, explique Federica Campina. Il y a toujours un humain derrière qui vérifie qu'il s'agit de la bonne personne, et on appelle également cette personne. »

Une fois l'inscription effectuée, l'utilisateur réserve le véhicule via l'application, par téléphone ou

sur le site internet. Il choisit une date et un créneau horaire, puis se rend sur le lieu où est stationnée la voiture, qu'il peut ouvrir grâce à l'appli Communauto, avec le passe Navigo, ou encore avec la carte Communauto que l'entreprise fait parvenir aux utilisateurs par voie postale.

« La clé est dans la boîte à gants. Il (l'utilisateur, Ndlr) doit effectuer un état des lieux lorsqu'il arrive au véhicule, c'est juste 4 photos, des 4 côtés du véhicule, pour attester de son état. Après, ça devient un véhicule tout à fait classique », précise la responsable de Communauto Paris Île-de-France.

Ensuite, l'utilisateur part de la station d'autopartage avec le véhicule (il reviendra le restituer au même endroit), pour une durée pouvant être très variable (2 h, 24 h, un week-end...). Les tarifs évoluent en conséquence, mais aussi en fonction du nombre de km. Le carburant, en revanche, est inclus. « Pour chaque véhicule, il y a une carte carburant qui permet de faire le plein, et l'utilisateur doit restituer le véhicule avec au moins 1/4 du réservoir. Donc il ne doit pas systématiquement passer faire le plein, statistiquement c'est une fois sur 10 », détaille Federica Campina.

Habitants ne se rendant pas au travail en voiture mais ayant tout de même besoin d'un véhicule pour divers déplacements personnels (loisirs, accompagnement de proches ou d'enfants, départs en week-ends ou en vacances...), entreprises cherchant à rationaliser leur flotte, ou usagers du train à la recherche d'une solution pour les derniers km de leur itinéraire, l'autopartage cible différents publics. « Ce qui est intéressant, c'est la logique de l'intermodalité : quelqu'un qui arrive de Paris par le train pourrait terminer ou compléter son parcours soit en vélo à la Vélostation, soit par une trottinette électrique si la distance est assez courte, ou via l'autopartage », illustre Jean-Baptiste Hamonic.

Pour le vice-président aux mobilités, ce service témoigne de la volonté de l'Agglomération d'avancer « sur toute la palette des solutions possibles pour améliorer le déplacement des Saint-Quentinois ». Et ce de manière propre et durable puisqu'« une voiture en autopartage, c'est entre 5 et 8 voitures en moins sur la route », selon l'élu, qui annonce par ailleurs l'ambition « peut-être à terme d'arriver à avoir une station sur chacune des communes ». Pour en savoir plus sur le service et consulter l'ensemble des tarifs et abonnements, rendez-vous sur paris.communauto.com. ■

VILLEPREUX

Le nouveau CSU a été inauguré

Le poste de la police municipale de Villepreux a été modernisé à hauteur de 70 000 euros. Par ailleurs, de nouvelles caméras ont ou vont être installées dans la ville.

► PIERRE PONLEVÉ

À Villepreux, le lundi 29 septembre, a eu lieu l'inauguration du Centre de supervision urbain (CSU), qui est installé dans le poste de la police municipale. Étaient présents à cette inauguration le président de l'agglomération de SQY et maire LR d'Élancourt Jean-Michel Fourgous, le conseiller départemental Philippe Benassaya (LR), le maire MoDem de Villepreux Jean-Baptiste Hamonic, ainsi que la commissaire de police, Cyrielle Croison, mais également les membres et partenaires du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), et des habitants référents citoyens.

« Cette installation fut également l'occasion de quelques travaux d'aménagement pour un meilleur confort des 7 agents et une meilleure fonctionnalité du poste », précise la mu-

nicipalité dans un communiqué. Précisément, les travaux du CSU ont concerné l'installation de nouvelles portes et fenêtres, l'aménagement de vestiaires et douches, la rénovation de l'espace restauration, et la mise en place du mobilier offert par l'enseigne So bio. Après la validation de la préfecture des Yvelines, le centre de vidéoprotection s'est transformé en CSU à cette occasion.

49 caméras installées dans la commune dont 19 nouvelles

Les travaux dans les locaux du CSU ne sont pas les seules nouveautés en matière de sécurité à Villepreux. De nouvelles caméras ont également été installées (ou le seront dans les prochains mois), « notamment aux entrées et sorties



L'inauguration du CSU, est installé au sein du poste de la police municipale de Villepreux, s'est déroulée le lundi 29 septembre.

de ville, à l'image du quartier des Hauts-du-Moulin, ou encore du Val Joyeux et du Village », poursuit la Ville dans son communiqué. Cela porte à 26 le nombre de points vidéo, contre 18 auparavant, soit un total de 46 caméras, dont 19 nouvelles.

Côté financement, en 2025, 143 025 euros ont été mobilisés pour la modernisation de la vidéoprotection, et 132 913 euros le seront en 2026. Soit un investissement global de 364 074 euros (hors travaux du poste). « Pour le poste de police muni-

cipale, le budget de 70 000 euros a été respecté ainsi que les 4 000 euros pour l'équipement dédié au CSU, détaille la commune. Les objectifs [de ces nouveautés] sont d'assurer une meilleure sécurité routière en réduisant le nombre d'infractions. Il y aura plus de sérénité pour les familles aux abords des écoles ». À l'issue de l'inauguration, les jeunes de l'Unité éducative d'activités de jour (UEAJ) ont offert un tableau à la police municipale, « qui a été dévoilé par le maire et la directrice, Maylis de Bourayne. Un drapeau tricolore, joli symbole », conclut la Ville. ■

MAUREPAS

Visite des serres municipales ce mercredi

Cette visite guidée se tient le 8 octobre. Le public pourra y bénéficier d'explications sur les différentes étapes de production et découvrir certaines méthodes employées.

La commune de Maurepas ouvre de nouveau les portes de ses serres, situées allée Marchebout, au Village, en y organisant une visite guidée le 8 octobre de 14 h à 15 h 30. « Au programme : explications sur les différentes étapes de production (semis, repiquage, empotage et rempotage) ; focus sur la Protection biologique intégrée (PBI), utilisée depuis plus de 15 ans ; et, selon le nombre de participants, un atelier rempotage pourra être proposé », détaille la municipalité sur sa page Facebook. Cette visite s'effectue sur inscription, à espaces.publics@maurepas.fr.



EN IMAGE

MAUREPAS Les commerçants mis en lumière sur des affiches autour du chantier de la halle du marché

Depuis la fin du mois d'août, les commerçants qui intégreront la future halle du marché de Maurepas, actuellement en travaux jusqu'au 1^{er} trimestre 2026, sont mis en lumière sur des affiches installées sur des palissades (voir photo) tout autour du chantier. « En attendant l'achèvement des travaux, [les palissades] accueillent une galerie de 24 portraits de celles et ceux qui font vivre le marché au quotidien. Cette initiative permet de mettre en lumière les professionnels qui assurent la continuité du service pour les habitants [...] », précise la Ville dans un communiqué. « Nous avons hâte d'intégrer cette nouvelle halle », a déclaré Gilles Barbe, président de l'association des commerçants du marché, dans le communiqué. En attendant, les Maurepasien(ne)s peuvent retrouver leur marché dans la halle provisoire les mercredis et samedis matin.

LES CLAYES Plusieurs rues fermées pour travaux cette semaine

Du 6 au 9 octobre, les avenues d'Île-de-France, d'Estienne d'Orves, Brossolette, la rue Robespierre, les ronds-points des Jasmins, des Sans soucis, des Dahlias, ainsi que les allées de la Tour du Guet et du Donjon, sont concernés.

Des travaux de réfection de voirie ont lieu depuis le 6 et jusqu'au 9 octobre aux Clayes-sous-Bois. Ceux-ci ne seront pas sans conséquences pour les usagers puisqu'ils entraîneront « des interdictions de circulation et de stationnement », indique la commune. Parmi les axes concernés, les avenues d'Île-de-France et d'Estienne d'Orves, ainsi que les ronds-points des Jasmins et des Sans soucis, sont fermés à la circulation et au stationnement du 6 au 7 octobre de 8 h à 17 h 30. La rue Robespierre et l'avenue Brossolette, de même que le rond-point des Dahlias, sont eux interdits à la circulation et au stationnement du 7 au 8 octobre de 8 h à 17 h 30. Enfin, les allées de la Tour du Guet et du Donjon sont elles touchées par ces fermetures du 8 au 9 octobre, aux mêmes horaires. « A savoir également que les travaux pourront être différés en fonction des conditions météorologiques (notamment en cas de pluie) », précise la municipalité.

RENAULT E-TECH ELECTRIQUE
le Leasing Électrique made of France⁽²⁾

portes ouvertes
9-13 oct⁽¹⁾



à partir de
120€ /mois⁽³⁾
sans apport

découvrez la gamme Renault

éligible au dispositif Mon Leasing Électrique⁽⁴⁾



(1) ouverture 12/10/25 selon autorisation, (2) fait d'esprit français, (3) ex. pour R5 e-tech électrique five autonomie urbaine noir étoilé, location longue durée de 37 mois/37500 km, sans apport, et 6247€ prime CEE déduite dans dispositif leasing social. loyer hors options, assurances facultatives et entretien. offre sous réserve de validation des conditions finales du dispositif, éligibilité au dispositif d'aide à la location de véhicule électrique 2025, disponibilité stocks et aides, étude et acceptation du dossier par loueur, diac agissant sous la marque commerciale Mobilize financial services, capital 415100500€, siège social: 14 av. du pavé neuf 93168 noisy-le-grand cedex, siren 702 002 221 rcs bobigny, n° orias: 07 004 966 (www.orias.fr), restitution véhicule chez concessionnaire en fin contrat + paiement frais remise en état standard et km sup. vous disposez délai de rétractation, offres non cumulables, réservées aux particuliers, valables dans réseau Renault participant pour toute commande de R5 e-tech électrique five neuve à partir du 30/09/25 jusqu'à fin du dispositif. voir conditions renault.fr. (4) seuls modèles e-tech électriques suivants sont éligibles au leasing électrique: R5 five autonomie urbaine, R5 evolution autonomie urbaine et autonomie confort, R5 techno autonomie urbaine et autonomie confort noir étoilé, Megane equilibre autonomie urbaine noir étoilé et R4 revolution autonomie urbaine et autonomie confort rouge carmin, hors options. consommations min/max en kwh/100 km* et émissions co2 en g/km*: R5: 14,5/15,5 et 0** Megane: 14,4/15,1 et 0** R4: 14,7/15,6 et 0** *selon données wltp. **à l'usage, hors pièces d'usure.



renault.fr

PLAISIR

Une nouvelle Mam s'est installée sur la place du Commerce

Baptisée Les Petits bourgeons, la nouvelle Maison d'assistants maternels de Plaisir (Mam), qui a ouvert ses portes au début du mois, a été inauguré le 25 septembre.

► PIERRE PONLEVÉ

La 2^e Maison d'assistants maternels (Mam), un mode de garde à la croisée de l'accueil individuel et de la crèche, et qui accueille des enfants de 0 à 4 ans, a vu le jour à Plaisir. Baptisée Les Petits bourgeons, elle est située sur la place du Commerce, à deux pas du centre commercial Mon Grand Plaisir. L'inauguration s'est déroulée le 25 septembre, en présence de Joséphine Kollmannsberger, maire LR de Plaisir, de Véronique Fauchoux, adjointe déléguée à la famille et à la parentalité, de Sophie Barrois, présidente du conseil d'administration de la CAF des Yvelines, d'élus et de parents.

Depuis son ouverture remontant au 1^{er} septembre, cette nouvelle Mam est gérée par un couple de 2 assistants maternels, Horya et Nasser Jaadar. « Nous sommes 2 professionnels (moi et ma femme) pour encadrer 8 enfants. Ma femme était déjà dans ce milieu-là, et moi j'ai découvert cela par la suite. J'ai appris à connaître ce très beau métier, qui est passionnant et humain », explique Nasser Jaadar,

ancien architecte d'intérieur et père de deux enfants, qui a imaginé l'identité du lieu.

« Tous les meubles sont de fabrication française car notre Mam a une sensibilité écologique, avec un respect lié à l'environnement. Nous sommes en cours de labellisation du Label vie (le 1^{er} label autour du développement durable et de la petite enfance en France, Ndlr) », poursuit-il.

100 m² pour le bonheur des enfants

La municipalité plaisiroise a accompagné le couple dans ce projet, dont les prémices remontent à deux ans et demi, en prenant notamment en charge les travaux d'aménagement du local (huisseries, cloisons, éclairage...). « On a laissé un espace vide et blanc et Monsieur Jaadar s'est occupé du reste et le résultat est très joli », a mentionné la maire.

La Mam offre une superficie de 100 m² consacrés aux enfants et

comporte différents espaces. Un coin jeux pour les enfants, « où ils peuvent faire tout ce qui est activité libre. Ici on les laisse en autonomie. Il y a pleins de jeux qu'on change régulièrement pour éviter la monotonie », précise Horya Jaadar.

Installé à côté de celui-ci, le petit coin cuisine, où les enfants peuvent développer les recettes issues de leur imagination. Non loin de là, se trouve l'endroit réservé aux bébés, totalement sécurisé et délimité par une petite clôture. « Juste au fond, vous avez le coin des ateliers dirigés, qui est également le coin des repas », ajoute l'assistante maternelle.

Mais la pièce qui plaît sûrement le plus aux enfants, est la très élégante et vaste salle de motricité, avec des modules spécifiquement étudiés pour eux. Cet espace est également doté d'un coin plus calme propice à la lecture. Enfin, deux dortoirs, installés dans deux pièces séparées, complètent les aménagements : l'un comportant des lits au sol pour favoriser



LA GAZETTE DE SOY

« C'est important d'ouvrir cette Mam qui est fondamentale. Je trouve que l'appellation est sublime », a déclaré Joséphine Kollmannsberger, la maire LR de Plaisir, lors de son discours inaugural.

l'autonomie des plus grands, l'autre des lits à barreaux pour les plus petits.

« Il y a aussi un endroit pour changer les bébés, disposant d'une grande baie vitrée, qui permet de garder une vue d'ensemble sur les enfants », décrit Horya Jaadar. « Nous avons lancé l'activité le 1^{er} septembre et nous constatons qu'il y a une vraie demande de la part des parents pour ce type d'accueil. Ils adhèrent complètement à ce type de projet », complète son mari.

Lédile a ensuite tenu un discours : « C'est important d'ouvrir cette Mam qui est fondamentale. Je trouve que l'appellation est sublime. Depuis quelques années, on est dans un développement très important de ce moyen de garde, qui est très attendu par les familles. Elle vient compléter le renouveau de cette place que nous avons inau-

gurée il y a peu de temps (en décembre 2023, Ndlr) dans cette facture nouvelle et contemporaine. On a voulu faire un quartier neuf et ce nouvel établissement est la belle cerise sur le gâteau. Bravo pour cette réalisation et bienvenue à la Mam Les Petits bourgeons dans la grande famille de Plaisir ».

Ce nouvel établissement, ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h 30, porte à deux le nombre de Mam à Plaisir. La Mam'Ohana, installée dans le quartier du Valibout, étant la seconde. Une autre Mam (Les P'tits Yogis), qui se trouvait rue Jules Régnier, dans le quartier des Gâtines, a fermé ses portes, nous a confirmé la Ville. En revanche, un 3^e établissement de ce type « va voir le jour en 2026, rue de la Gare, dans le quartier de La Haise », a annoncé la municipalité. ■

■ EN BREF

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

La Semaine bleue revient en octobre à SQY

Durant le mois d'octobre, de nombreuses municipalités organisent des événements consacrés aux seniors à l'occasion de la Semaine bleue.



Plusieurs activités sont par exemple prévues au Centre socioculturel de La Verrière du 7 au 10 octobre.

Chaque année, pour la Semaine bleue consacrée aux seniors, qui se déroule cette année du 6 au 12 octobre, de nombreuses villes à SQY mettent en place des activités pour choyer leurs habitants. À La Verrière, du 7 au 10 octobre, les seniors seront à l'honneur avec plusieurs activités prévues au Centre socioculturel. On peut citer l'ate-

lier code de la route (gratuit) du 9 octobre ou encore l'atelier équilibre & relaxation, le 10 octobre. Plus de renseignements au 01 30 50 13 00 ou à csc.be@mairie-laverriere.fr.

La ville de Magny propose tout un programme destiné à ses habitants les plus âgés (ateliers créatifs, rencontres intergénérationnelles, jeux

conviviaux...) avec pour thème cette année « Tisser des liens est une force à partager ». Par exemple, l'atelier créatif modelage qui se déroulera en 2 temps les jeudis 9 et 16 octobre, de 14 h à 16 h 30 au centre social Schweitzer. Pour participer, il faut s'inscrire au 01 30 52 22 00 ou à centre.social@magny-les-hameaux.fr.

Du 6 au 11 octobre, Voisins met également en place des événements pour les plus de 60 ans, dont une excursion à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir) avec restaurant et balade en calèche, programmée le 10 octobre. Toutes les activités sont gratuites mais les inscriptions sont obligatoires au 01 30 48 58 89 ou à votre.courriel@voisins78.fr. À noter que certaines communes organisent des événements en dehors de la période officielle. Retrouver tous les événements sur les sites internet des villes concernées. ■

■ EN BREF

SQY La Fête de la science, de retour en ce mois d'octobre, fait la part belle aux intelligences

À SQY, plusieurs médiathèques ou encore l'UVSQ mettent en place un programme très dense pour célébrer l'édition 2025 de la Fête de la Science, qui a pour thème Intelligence(s).

La Fête de la science revient pour son édition 2025 à SQY. Elle aura cette fois un thème s'intitulant Intelligence(s), invitant « à explorer toutes les formes d'intelligence et à repenser ce que signifie être intelligent, au-delà des frontières humaines », indique l'agglomération de SQY sur son site internet. « Au travers d'ateliers, de rencontres et d'expositions, venez explorer cette diversité, de la pensée animale aux comportements des végétaux en passant par l'intelligence artificielle », résume l'intercommunalité. Un riche programme est ainsi proposé dans plusieurs médiathèques jusqu'à la fin du mois. Pour le consulter, rendez-vous sur e-mediathèque.sqy.fr.

En lien avec le même thème, l'UVSQ aussi fête la science, jusqu'au 12 octobre. L'UFR Simone Veil-Santé accueille, le 11 octobre de 9 à 18 h, des ateliers, des expos, un



ILLUSTRATION LA GAZETTE DE SOY

À l'UVSQ, l'UFR Simone Veil-Santé le 11 octobre et l'OVSQ du 9 au 12 octobre, accueillent divers rendez-vous.

escape game, des simulations de soin, ou encore des conférences... Entrée libre, certains rendez-vous sont sur inscription. L'OVSQ, de son côté, fête la science du 9 au 12 octobre en mettant en avant les notions de spatial, climat, et environnement. Une journée grand public, sans réservations, avec des ateliers de 25 minutes, est organisée le 12 octobre de 10 à 18 h. Détails sur uvsq.fr. ■

TRAPPES

Padelshot, un immense centre de padel de 12 terrains, a ouvert à Trappes

Padelshot SQY a ouvert ses portes le 19 septembre à Trappes. L'un des plus gros centres franciliens, qui devrait ravir les amateurs de padel du territoire.

► ALEXIS CIMOLINO



LA GAZETTE DE SOY

Le centre est équipé de 12 courts, tous couverts, dont un prévu pour des simples, alors que le padel se joue normalement uniquement en double.

Un nouveau lieu phare pour les férus de padel. Padelshot SQY a ouvert depuis le 19 septembre dans la zone d'activités de Trappes, rue Hennequin. Ce centre est le 1^{er} du groupe en région parisienne, « le plus gros centre des Yvelines toutes marques confondues » et « un des plus gros en Île-de-France », assure Marianne Motte, manager du club, elle-même ex-joueuse et coach de padel.

Ce sport de raquette fait de plus en plus d'adeptes en France depuis l'après Covid. D'ailleurs, le week-end de lancement a attiré « plus de 700 personnes », selon la manager. Cours, animations, ou encore tour-

nois loisirs ont rythmé ce 1^{er} week-end. « On a fait en sorte que ce soit assez dynamique pour créer un esprit sympa », résume-t-elle, reconnaissant que les activités étaient exceptionnellement gratuites lors de ces 3 1^{ers} jours, et donc que parmi les curieux s'étant massés ce week-end là, certains ne reviendront peut-être pas. Mais elle se montre confiante sur l'objectif de parvenir à fidéliser un nombre important de personnes.

« On n'est pas encore en capacité full, surtout en pleine journée, concédait-elle, rencontrée le 23 septembre dernier. Mais déjà ce soir, on a pas

mal de réservations, et ça va venir au fur et à mesure, par le bouche à oreille, l'expérience. » « L'idée de Padelshot, c'est de créer des joueurs, que les joueurs viennent, se fidélisent, affirme Marianne Motte. Il y a un esprit assez convivial et familial dans le padel, comparé à d'autres sports. On ne s'arrête pas juste à la 1^{re} partie, en général on boit un petit coup après. »

Il faut dire qu'au sein du complexe de SQY, sur près de 4 000 m², les joueurs ont de quoi rester un certain temps. Dès l'entrée, on trouve un espace de vie, un club house, avec bar et restaurant, ainsi que des écrans pour regarder des rencontres sportives. L'occasion de venir se détendre au sein de cet espace, après avoir défié ses amis ou collègues sur l'un des 12 courts du complexe, tous en intérieur. L'un d'eux est même en simple alors que le padel se joue uniquement en double, « mais le 1 contre 1 est intéressant quand on a du mal à trouver 2 autres partenaires en plein milieu de la journée, on peut quand même jouer au padel », avance Marianne Motte.

Et découvrir ce jeune sport. « C'est un mélange de tennis et de squash, résume la manager. Les raquettes sont plus petites [qu'au tennis], compactes, avec plein de trous à l'intérieur, et c'est des raquettes remplies de mousse. L'idée, c'est de faire passer la balle par-dessus le filet, évidemment, mais on peut utiliser les grilles et les vitres [situées autour du terrain]. Donc il y a pas mal de trajectoires différentes, mais ça s'apprend assez vite, c'est beaucoup plus accessible que le tennis, il n'y a pas besoin de technique particulière. Après, c'est un sport très stratégique, tactique, un peu comme un jeu d'échecs, il faut essayer de deviner le coup d'après. Et surtout, il faut bien estimer les trajectoires de balles. [...] Il y a tout l'aspect des vitres qui complexifie un peu le jeu mais le rend amusant et spectaculaire. »

Les utilisateurs peuvent aussi profiter de vestiaires (équipés de douches à l'italienne et de casiers), et de 2 sales adjacentes qui devaient ouvrir dans les 2 semaines suivant notre venue : un espace de jeux (avec fléchettes et billard), et une salle de réunion pour les entreprises. Et à partir de fin 2025-début 2026, une autre salle proposera des cours de pilates et de yoga. Une dizaine de salariés travaillent au sein de ce centre Padelshot. « On a évidemment des enseignants diplômés. Les personnes qui sont à l'accueil, c'est des fans de padel aussi,

précise Marianne Motte. On s'attend à avoir une clientèle diverse : débutants, joueurs confirmés, experts... » Même si pour l'instant, « de manière générale, c'est beaucoup de cadres sup qui jouent au padel, des ex-joueurs de tennis, des joueurs de sports de raquette en général, pas mal de joueurs de foot... », admet-elle.

À SQY, l'opportunité était réelle pour développer cette activité. « Il y a un beau pôle de population, il n'y avait pas encore de gros centres de padel (des terrains de padel existent juste à côté rue Kepler, à Trappes et au sein d'équipements municipaux aux Clayes, à Plaisir, ou encore à Voisins, tandis qu'à Montigny, le Club le Village accueille 2 courts de padel, Ndr), apprécie Marianne Motte. Il y a beaucoup d'entreprises, et on travaille beaucoup avec les entreprises. »

Le site propose à la fois à la réservation des cours, mais aussi des créneaux libres. Pour ces derniers, comptez minimum 10 euros/personne pour 1 h en heure creuse et 12 euros en heure pleine (week-end, soir en semaine et entre 12 et 14 h. A cela s'ajoute la location de matériel 4 euros la raquette pour une partie + 6,50 euros le tube de 3 balles). Des carnets existent. Le centre est ouvert 10 à 23 h en semaine, et le week-end de 9 à 19 h. Détails sur saint-quentin-en-yvelines.padelshot.fr. ■

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Deux villes de SQY bien placées au 4^e Baromètre vélo

Magny et Montigny se distinguent pour les aménagements faits pour favoriser la pratique des modes de déplacement doux.

► PIERRE PONLEVÉ

Deux villes de SQY, Magny-les-Hameaux et Montigny-le-Bretonneux, se placent en bonne position dans le cadre de la 4^e édition du classement du Baromètre vélo (2025), qui note la sécurité des déplacements à vélo dans une commune. Les résultats de ce classement, qui est à l'initiative de la Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB), ont été publiés le 19 septembre.

215 contributions pour Montigny

Pour rappel, l'enquête du Baromètre vélo 2025 était accessible du 28 février au 2 juin et s'adressait aux personnes déjà cyclistes mais également « à celles qui ne le sont pas mais souhaitent le devenir si les conditions s'améliorent dans leur commune », précise le site internet

barometre-velo.fr. Une note, accompagnée d'un classement allant de A+ à G, était ensuite décernée à chaque ville à l'issue des avis collectés.

Ainsi, Magny, avec 76 contributions, se place 2^e dans les Yvelines et 4^e parmi les villes de moins de 20 000 habitants en Île-de-France. « Toujours un très bon classement pour Magny, régulièrement citée parmi les communes en tête dans le Baromètre vélo en Île-de-France. Une reconnaissance pour le travail mené en faveur du vélo et des modes actifs dans les déplacements », a précisé la municipalité magnycoise sur son site internet. La Ville entend poursuivre dans cette dynamique avec d'ores et déjà « d'autres aménagements cyclables et stationnements vélos [qui] sont déjà programmés », poursuit-elle.



ILLUSTRATION LA GAZETTE DE SOY

Les cyclistes ignymontains ont mis en avant l'amélioration dans le maillage des pistes cyclables.

La ville de Montigny, où 215 contributeurs ont répondu à l'enquête, se hisse à la 1^{re} place des communes de plus de 20 000 habitants en Île-de-France et intègre le top 10, toutes communes franciliennes confondues. Le maire DVD, Lorrain Merckaert, s'est félicité de cet excellent score sur sa page Facebook : « Alors que la France se classe E avec une note moyenne de 3,09 sur 6, Montigny se classe parmi les 10 communes franciliennes (pour les communes ayant reçu suffisamment de contributions de cyclistes) avec une note de 4,02 ». Et d'ajouter : « De manière générale, les cyclistes se sentent en sécurité en tra-

versant la ville. Montigny décroche un B, progressant dans sa notation globale de 41 % par rapport à la dernière étude en 2021. »

Les cyclistes ignymontains ont particulièrement souligné l'amélioration dans le maillage des pistes cyclables. « La Ville doit continuer à améliorer le confort des usagers et traiter certains points durs, comme des alternatives de cheminement en cas de chantier, la traversée des carrefours... Ce résultat encourage à poursuivre les efforts pour permettre à chaque personne de se déplacer à vélo en toute sécurité », a conclu le maire. ■

LA VERRIÈRE De nouveaux arceaux pour deux-roues à Orly parc

Des arceaux pour deux-roues ont été récemment installés à Orly parc 2, dans les rues Auguste Bernard, Georges Lapiere et Joseph Rollo.

La commune de La Verrière continue d'investir dans le quartier d'Orly parc. Alors que celui-ci s'est offert une belle transformation ces dernières années avec notamment la rénovation des aires de jeux et l'embellissement d'espaces extérieurs, c'est désormais des arceaux pour deux-roues qui sont installés dans le quartier. Des arceaux supplémentaires qui « viennent compléter ceux installés dans le quartier d'Orly parc 2 », indique la municipalité sur sa page Facebook, dans une publication en date du 17 septembre. Ces aménagements ont été mis en place dans les rues Auguste Bernard, Georges Lapiere et Joseph Rollo. « Ils sont à votre disposition pour faciliter vos déplacements et vos stationnements », affirme la Ville à l'adresse des usagers concernés.

ÉLANCOURT

On a testé... la trottinette électrique tout-terrain sur la colline d'Élancourt

La Gazette s'est essayée au pilotage d'une trottinette électrique tout-terrain sur le site olympique de la colline d'Élancourt.

► PIERRE PONLEVÉ

Et si vous découvriez la colline d'Élancourt autrement ? Jean-Baptiste Rochette, fondateur de Trip'in Trott, une entreprise qu'il a lancée il y a 6 ans, propose à celles et ceux qui le désirent de parcourir le site olympique au guidon d'un drôle d'engin, une trottinette électrique tout-terrain. La Gazette a pu essayer l'une d'entre elles, et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'on a adoré.

« J'ai commencé l'activité sur la colline le 15 août. L'agglomération de SQY m'a accordé une autorisation car je suis le seul à pouvoir proposer cela, étant donné que les trottinettes personnelles ne sont pas autorisées sur le site, explique le fondateur. Pour le moment, j'ai volontairement axé mes prestations entre 12 h et 14 h, même s'il est possible de réserver d'autres créneaux. »

Et d'ajouter : « Mon souhait est vraiment de toucher les entreprises du secteur, de pouvoir leur offrir pendant leur pause déjeuner un petit shoot d'adrénaline, sans toutefois devoir fournir trop d'efforts ». Il propose 2 formats :



Jean-Baptiste Rochette nous montre toute l'étendue de son expérience, ici en « plein vol », au guidon de sa trottinette.

30 minutes, plutôt destiné aux personnes ayant déjà pratiqué le VTT, et 45 minutes, davantage adapté aux débutants.

Pour les sessions d'1/2 h, comptez 25 euros par adulte, et 20 euros pour les adolescents (à partir de 14 ans) et les PMR. Car Jean-Baptiste dispose également d'un véhicule 4 roues, proposé pour les personnes ne se sentant pas à l'aise sur une trottinette et les PMR. Pour les sessions de 45 mn, le tarif est de 35 euros par adulte et 30 euros pour les autres. Une remise de 10 % est par ailleurs proposée aux habitants de SQY, avec également un tarif groupe pour 4 personnes.

La session la plus courte, après une prise en main sur le pumptrack ins-

tallé au pied des 4 pistes classées par niveau de difficulté (verte, bleue, rouge et noire), permet de descendre la piste verte et d'obtenir de belles sensations. La session la plus longue, en plus de la descente, offre un rythme plus tranquille, permettant notamment de monter en haut de la colline pour découvrir le point culminant d'Île-de-France (231 m) qui procure une vue imprenable sur les environs.

À nous d'essayer. Muni d'un casque, d'une chasuble et d'un talkie-walkie (qui permet à Jean-Baptiste de donner quelques consignes mais également de prévenir s'il y a un autre usager), nous prenons nos marques sur l'appareil. D'abord sur le pumptrack

puis ensuite sur la descente. Tout de suite, le ressenti est fort agréable, les commandes répondent bien et on se sent très vite à l'aise. L'équilibre est naturel.

Vient le temps de descendre la piste verte. Une 1^{re} fois à une vitesse raisonnable, pour bien évaluer les différents passages techniques. Puis nous accélérons le rythme au 2^d passage, et là, les sensations sont décuplées, l'engin offrant de belles accélérations grâce à la batterie électrique. La trottinette se pilote véritablement, procurant un plaisir de conduite ludique.

Nous finissons par une descente de la piste bleue, et hormis une petite frayeur maîtrisée dans un virage serré, nous prenons beaucoup de plaisir à dévaler la piste. Dernier tremplin en vue ? Aucun souci : on garde les mains bien fermes sur l'engin et on décolle... plaisir garanti ! Nous remercions Jean-Baptiste pour cette découverte en promettant de revenir.

« L'idée, c'est vraiment de venir prendre une légère dose d'adrénaline et de (re) découvrir ce site olympique qui est sublime », conclut-il. Des propos que nous partageons. Si vous êtes intéressé pour essayer ces trottinettes, contactez Jean-Baptiste au 07 84 61 45 17, à contact@tripintrott.com ou rendez-vous sur tripintrott.com. ■

VILLEPREUX L'Association patrimoniale de la Plaine de Versailles fête ses 20 ans ce dimanche

20 ans et toutes ses dents. L'Association patrimoniale de la Plaine de Versailles célèbre ses 20 ans d'existence le 12 octobre à la ferme de la Faisanderie.

L'Association patrimoniale de la Plaine de Versailles, qui se mobilise pour préserver, protéger et valoriser le territoire de la Plaine de Versailles, rayonne dans une trentaine de villes et agit dans 4 domaines : agriculture, territoire, environnement, et vivre ensemble. Cette association basée à Feucherolles a néanmoins choisi la commune de Villepreux pour fêter ses 20 ans, le 12 octobre, de 10 h à 17 h 30, à la ferme de la Faisanderie, située route de Rennemoulin. Au programme, marché de producteurs locaux, diffusion de vidéos retraçant des moments marquants de l'association, expositions (toute la journée), cérémonie avec les élus et buffet (de 11 h 30 à 13 h 30), concert (à 14 h 30), ou encore table ronde sur l'avenir de la Plaine de Versailles (de 15 h à 16 h 30). Détails sur plainedeversailles.fr.

■ EN BREF

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

La 22^e semaine de sensibilisation au handicap revient en octobre et en novembre

Des événements sont organisés en octobre et en novembre à Montigny, pour sensibiliser la population à différents handicaps.

À Montigny-le-Bretonneux, la 22^e semaine de sensibilisation au handicap se déroule en octobre et en novembre, avec pour thème cette année « Tous en mouvement vers l'inclusion ». Du 6 au 12 octobre, la Ville met en place son programme de sensibilisation, qui a commencé ce mardi 7 octobre par la 15^e édition de sa course solidaire.

Le lendemain, le 8 octobre, place aux jeunes. « Au centre de loisirs Les Iris et à la maison de quartier Jouve, se dérouleront des ateliers contes pour encourager le vivre-ensemble et initier à la langue des signes française. Une sensibilisation aux sports paralympiques sera proposée aux enfants des écoles des sports », précise la municipalité sur son site internet.

Le 10 octobre, les CP et CE1, pourront découvrir différents handicaps, et s'essayer à la pratique du torball, du basket fauteuil, du tir à l'arc, du handifauteuil et de l'ultimate. Le même jour, une opération handirecrutement, organisée par la Ville, SQY, France Travail, le Cap emploi et l'Agefiph, va avoir lieu de 10 h 30 à 15 h.

La sensibilisation se poursuit en novembre avec 2 temps forts. Le 15 novembre, une initiation au handifauteuil est proposée au gymnase Ladoumègue, et le 20 sera consacré au Duoday, une journée de stage découverte en entreprise pour toutes les personnes en situation de handicap. Plus d'informations sur montigny78.fr et auprès du CCAS au 01 39 30 30 20. ■

■ EN BREF

LES CLAYES Trois commerçants clétiens candidats au concours des « pépites du commerce de proximité »

Une institut de beauté, un magasin de vins et spiritueux, et une station de lavage, sont candidats à ce concours organisé par la CCI et récompensant les commerces innovants et faisant vivre les centres-villes.

« Les pépites du commerce de proximité des Yvelines », concours organisé par la Chambre de commerce et d'industrie de Versailles (CCI 78), récompense « les commerces les plus innovants du département à travers des trophées », mettant ainsi en lumière « ceux qui font vivre nos centres-villes », indique la CCI. Ce dispositif « offre l'occasion unique aux commerçants locaux de rayonner sur le territoire et de démontrer leur savoir-faire, dans 4 catégories différentes », abonde dans un communiqué la municipalité des Clayes-sous-Bois, qui compte 3 enseignes implantées sur son territoire candidates au concours. Ainsi, l'institut de beauté La Source de beauté est en lice dans la catégorie « Aménagement point de vente et vitrine », le magasin Nicolas (vins et spiritueux) concourt dans la catégorie « Accueil client », et la station

de lavage pour véhicules Superjetcar est elle candidate dans la catégorie « Offre innovante et RSE ».

Les gagnants connus le 4 décembre

« Ce concours est une reconnaissance du travail effectué au quotidien par nos commerces locaux », affirme le maire DVD des Clayes, Philippe Guiguen, dans le communiqué. A travers cette participation, nous souhaitons sincèrement les aider à renforcer leur attractivité et à faire rayonner notre tissu économique. »

A l'issue des votes, 12 commerces seront sélectionnés par la CCI 78, soit 3 lauréats par thématique. Les noms des gagnants seront connus le 4 décembre. Ces derniers se verront récompensés d'un prix. ■

TRAPPES Des stages de révision sont proposés aux collégiens pendant les vacances

Pour ne pas perdre la main pendant les vacances ou s'améliorer en français et en mathématiques, des stages de révisions sont proposés par la municipalité aux collégiens.

Avis aux jeunes trappistes. Des stages de révision, destinés à tous les collégiens, sont organisés pendant les prochaines vacances d'automne, à Trappes. Deux sessions sont prévues au programme sur les périodes du 20 au 24 octobre et du 27 au 31 octobre. Attention, les préinscriptions se déroulent jusqu'au 12 octobre seulement, alors ne tardez pas. Des vacances studieuses attendent ainsi les collégiens qui prendront part à ces stages avec, du français de 10 h à 12 h puis, l'après-midi, ce sera au tour des mathématiques de 14 h à 16 h. Les deux stages auront lieu à l'Espace 1901. Pour en apprendre davantage et également s'inscrire à ces sessions de révision, rendez-vous sur le site internet trappes.fr.



**Vous êtes
entrepreneur,
commerçant,
artisan,
vous désirez
passer votre
publicité dans
notre journal ?**

Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► PIERRE PONLEVÉ

La municipalité de Montigny-le-Bretonneux indique dans un article publié sur son site internet que, depuis le mois d'août, des courriers frauduleux usurpant l'identité de l'Assurance maladie, sont déposés dans les boîtes aux lettres d'assurés. « Sous enveloppe blanche, ces courriers incitent à effectuer en urgence une démarche pour confirmer ses droits en flashant un QR code. Votre vigilance est essentielle pour protéger ses données personnelles », met en garde la commune.

De son côté, l'Assurance maladie a demandé à ses assurés de vérifier quelques points essentiels pour éviter les arnaques. « L'enveloppe d'expédition doit être affranchie et comporter le nom, le prénom et l'adresse de l'assuré ; le courrier doit être nominatif ; s'il y a un QR code, il ne sert jamais à réaliser une transaction ou une démarche, il renvoie vers une information (une page du site ameli.fr par exemple) ; enfin, quand un assuré a un compte Ameli, il est prioritairement contacté soit via son adresse mail, soit via son compte Ameli (sauf dans de rares cas comme la vaccination contre la grippe par exemple) », détaille la Ville dans son article.

Il en résulte donc qu'un courrier non nominatif dans une enveloppe

Montigny-le-Bretonneux Des courriers frauduleux arrivent dans les boîtes aux lettres des habitants

La ville de Montigny a mis en garde ses administrés, car certains d'entre eux ont reçu des courriers frauduleux usurpant l'identité de l'Assurance maladie directement dans leur boîte aux lettres.



Depuis cet été, des courriers frauduleux imitant l'Assurance maladie circulent dans les boîtes aux lettres des Igmymontains.

blanche au sujet du compte Ameli ou de la carte vitale, mentionnant des démarches urgentes à faire via un QR code, ne provient en aucun cas de l'Assurance maladie. Par ailleurs, la municipalité livre également 6 conseils pour éviter les escroqueries.

À savoir : se méfier des mails inattendus, vérifier l'adresse de l'expéditeur, ne pas se laisser piéger ni par

la menace ni par l'urgence, ne pas saisir d'informations sur un site internet non sécurisé, faire confiance à son instinct et enfin, signaler les sms et les courriels frauduleux.

Pour plus d'informations concernant les mesures à prendre si vous pensez avoir été victime d'une arnaque relative à l'Assurance maladie, consulter le site internet ameli.fr. ■

La Verrière Les squatteurs installés avenue du Chemin vert et rue du Château d'eau ont été expulsés

Depuis plusieurs mois, deux squats dans la commune exaspéraient les riverains. La municipalité a précisé dans un communiqué, publié sur sa page Facebook le 1^{er} octobre, que ces lieux ont été vidés de tout occupant.

À La Verrière, les squats qui étaient installés dans l'avenue du Chemin vert et la rue du Château d'eau ont été libérés. « L'ancienne crèche municipale située rue du Château d'eau et le bâtiment municipal situé avenue du Chemin vert (ex-blanchisserie) ont été libérés des individus qui les occupaient sans droit ni titre. Suite à notre action judiciaire, le tribunal avait ordonné la libération des lieux. La justice a condamné les occupants illicites à verser 6 000 euros de dommages et d'intérêt à la mairie plus le remboursement des fluides », a expliqué la Ville dans un communiqué.

Selon la municipalité, des réseaux mafieux auraient ciblés ces deux

lieux pour y installer des squats. Quant aux personnes qui résidaient à l'intérieur depuis plusieurs mois, selon des habitants, elles ont été prises en charge par les services sociaux pour se voir proposer des solutions d'hébergement.

« Nos services municipaux ont procédé immédiatement à la sécurisation des lieux pour éviter toute nouvelle intrusion », conclut le communiqué. La municipalité mentionne également aux habitants que, s'ils constatent des mouvements suspects aux abords des anciens squats, qu'ils n'hésitent pas à appeler la police municipale ou composer le 17. ■

Montigny-le-Bretonneux Un enfant de 3 ans fait une chute de 4 étages

Un jeune garçon a fait une chute d'une douzaine de mètres, le vendredi 3 octobre, à Montigny. Il a été pris en charge par les secours et transporté à l'hôpital Necker, à Paris.

Le vendredi 3 octobre, un jeune garçon de 3 ans et demi a été grièvement blessé après avoir fait une chute d'une douzaine de mètres depuis un balcon au 4^e étage d'un immeuble situé mail des Tilleuls, à Montigny. Les pompiers, prévenus par un passant, sont rapidement arrivés sur place et ont pris en charge l'enfant, qui était conscient à leur arrivée.

Les circonstances de cet accident restent à déterminer, mais vers 14 h 35, il aurait basculé du balcon en atterrissant sur une surface enherbée. Il a été transporté en urgence absolue vers l'hôpital Necker, à Paris. « L'enfant était conscient mais il présentait des lésions qui nécessitaient sa prise en charge », a déclaré le Centre opérationnel d'incendie et de secours des Yvelines à nos confrères de 78actu. ■

La Verrière Des enlèvements de véhicules dans la résidence du Bois de l'Étang

Le mardi 30 septembre, une opération menée par la Police nationale et la police municipale en coordination avec la Ville, a permis d'enlever des véhicules qui étaient stationnés de manière abusive au Bois de l'Étang, à La Verrière.

À La Verrière, le mardi 30 septembre, la Police nationale, accompagnée de la police municipale, a procédé à des enlèvements de véhicules. Cela a concerné 11 véhicules stationnés de manière abusive sur le parking de la résidence du Bois de l'Étang. Ce n'est pas la première fois qu'une opération de ce type a lieu dans ce quartier, l'objectif étant de laisser des places libres de stationnement pour les habitants.

« D'autres enlèvements sont programmés sur l'ensemble de nos quartiers (Orly parc et Village notam-

ment) », a précisé la municipalité sur sa page Facebook. Le maire LR de la commune, Nicolas Dainville, a apporté quelques précisions sur sa page personnelle, évoquant le chiffre d'une « soixantaine d'enlèvements [qui] sont effectués par an en moyenne ».

**11 véhicules
enlevés**

« Pour être dans les clous légaux, les procédures sont (malheureusement) longues : identification des véhicules en stationnement abusif (plus de 7

jours sans bouger) ; lettre recommandée au propriétaire ; enlèvement en cas d'inaction ; puis envoi au propriétaire identifié de la verbalisation plus des frais de fourrière, en transmettant au Trésor public », explique l'édile.

L'opération menée le 30 septembre a été financée par le commissariat. Il s'agit d'une opération de la Police nationale réalisée en coordination avec la Ville. « Sur les opérations menées exclusivement par la Ville et sur les parkings des bailleurs, il y a un financement



Depuis cet été, des courriers frauduleux qui imitent l'Assurance maladie circulent dans les boîtes aux lettres des Igmymontains.

'bailleur' (via l'abattement de la taxe sur le patrimoine bâti). Sur le parking du Bois de l'Étang, l'accessibilité au tout venant alimente des phénomènes de mécanique sauvage et voitures ventouses, malgré nos arrêtés municipaux et la lutte menée

avec les forces de l'ordre », poursuit le maire.

Il conclut son propos ainsi : « La vraie solution durable est la résidentialisation, prévue dans le cadre de la rénovation urbaine ». ■

Yvelines Le numéro du SAMU indisponible pendant 24h

Entre le 4 et 5 octobre, les lignes téléphoniques du SAMU ne pouvaient pas être contactées. Le problème a été résolu en moins de 24h.

Le 4 octobre, la préfecture des Yvelines a annoncé qu'un dysfonctionnement technique affectait les lignes téléphoniques du SAMU. Aussi, le temps d'attente lors des appels au 15 est allongé. Des investigations ont été menées pour déterminer la cause du problème et rétablir le fonctionnement normal des lignes. Celui-ci est intervenu moins de 24 h plus tard. L'instance étatique l'a annoncé via un sobre

mais efficace « *Le dysfonctionnement est résolu !* », sans en préciser la cause.

Un rappel a été donc fait durant cette journée par la préfecture : « *plus que jamais, les appels aux 15 (SAMU) doivent être strictement réservés aux urgences médicales. En cas de difficultés pour joindre le 15, vous pouvez composer le 18 ou le 112 pour joindre les pompiers.* » ■

Gargenville Quatre dentistes et une fraude estimée à 500 000 euros

Ces quatre professionnels de santé surfacturaient des prestations dentaires. Ainsi, ils auraient réussi à excroquer la Caisse primaire d'assurance maladie à hauteur de 500 000 euros.

L'expression « *mentir comme un arracheur de dents* » n'a jamais aussi bien porté son nom. Les gendarmes de la section de recherches de Versailles sont tombés sur de sacrés loustics le 26 septembre après plus d'un an d'enquête. Quatre dentistes d'un cabinet situé à Gargenville - épaulés par leur expert-comptable - auraient réussi

net dentaire ont été retrouvés. « *Les avoirs criminels saisis dépassent 1,4 millions d'euros* », précise toujours la même source au site internet d'informations locales. Par ailleurs, les professionnels de santé auraient senti le vent tourner sur leurs opérations lucratives. Comme le révèle *78actu*, ils avaient fait la demande pour obtenir « *un état de situation*



Leur cabinet dentaire se trouve au croisement de l'avenue de Paris et de la rue Gambetta.

à soutirer plus de 500 000 euros à la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM). « *Certains patients venaient pour une carie et ils ressortaient avec un implant, du moins sur le papier* » explique une source proche du dossier à *78actu*.

Durant les perquisitions, plusieurs montres pouvant valoir jusqu'à 10 000 euros et des contrats de leasing de voiture au nom du cabi-

de l'Ordre des chirurgiens-dentistes», ce qui permet notamment d'exercer dans des pays étrangers.

Leur procès aura lieu en mars 2026 au tribunal de Versailles. Tous les prévenus ont été laissés libres, sous contrôle judiciaire. Ils ont bien évidemment interdiction d'exercer leur métier d'ici-là et de quitter l'Hexagone. ■

Les Mureaux Le vol d'un camion lèse une centaine de familles dans le besoin

L'association Espoir de Femmes s'est fait voler son camion dans la nuit du 28 au 29 septembre. À l'intérieur, plusieurs denrées alimentaires qui permettaient à une centaine de familles d'obtenir des produits frais à moindre coût.



L'association Espoir de Femmes a été frappée par deux vols en l'espace d'un mois.

Leïla Amrouche reste incrédule. La présidente d'Espoir de Femmes sort de chez elle le 30 septembre. Dans ses mains, elle tient les clés d'un camion frigorifique. Celui-ci a une fonction indispensable au sein de l'épicerie solidaire : récupérer des denrées alimentaires à date courte fournis par des magasins aux alentours, comme Grand Frais ou Intermarché, ou celles achetées à l'Agence du don en nature. Le plein a été fait la veille pour assurer la tournée et là, stupeur, « *je me rends compte que le camion n'est plus là* » déplore la Muriautine.

La présidente de l'association porte plainte

Direction le commissariat des Mureaux le lendemain afin de porter plainte. En attendant que les fonctionnaires d'État avancent dans leur enquête, Leïla appelle la société de location pour savoir si un traceur

GPS se trouvait à l'intérieur du véhicule. En effet, bien qu'elle eût pris le soin d'en placer un personnel, celui-ci a arrêté d'émettre « *sur la route de Verneuil-sur-Seine, au niveau du radar* ». La réponse est positive mais ne fait pas avancer plus le schmilblick : dernière localisation, dans les bois de la commune vernolienne, à quelques encablures du signalement du dispositif de Leïla. La forêt, c'est d'ailleurs là que les policiers vont retrouver des affaires d'Espoir de Femmes. « *Il y avait des gilets siglés au nom de l'association et des stylos, qui étaient au niveau du siège avant* », détaille la responsable du CCAS des Mureaux. Et malheureusement rien concernant les produits destinés aux familles précaires.

Pour ce vol, un constat peut déjà être fait : c'est du travail de professionnel. Entre le camion démarré sans l'usage des clés, le GPS mis hors d'usage pour éviter d'être géo-

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► LA RÉDACTION

localisé, et l'intégralité des traceurs retrouvés, les cambrioleurs connaissent sur le bout des doigts leur modus operandi. D'ailleurs pour les forces de l'ordre, aucune chance de retrouver le camion. « *Il est déjà désossé et en pièce détachée* » rapporte la fondatrice d'Espoir de Femmes.

Les conséquences sociales sont lourdes. C'est une centaine de familles sur le carreau qui s'amasent tous les jours du lundi au samedi sur le parking du gymnase Colette Besson des Mureaux pour récupérer des paniers à 5 ou 10€, alors que dans le commerce, cela leur reviendrait à une quarantaine d'euros. De plus, c'est l'avenir de l'association qui est également en péril. « *Il nous reste deux mois de loyers à payer et on ne peut pas résilier le contrat, explique Leïla. Si on met tout bout à bout, c'est quasiment un préjudice de 10 000 euros.* » Malgré cela, elle n'a pas l'intention d'abdiquer. Cette semaine, elle a pris un minibus et des glacières pour effectuer le ramassage. Une cagnotte a également été ouverte sur le site internet helloasso.com afin de récolter quelques dons.

En dix ans d'existence, c'est la deuxième fois qu'Espoir de Femmes est confrontée à ce type d'événement, la première ne datant... que de trois semaines. Auparavant, en septembre, son local de Tessancourt-sur-Aubette a également été vandalisé. « *Les serrures avaient été endommagées par pesée, et on nous avait volé le transpalette et de la marchandise* », précise Leïla qui y voit pour le moment seulement un concours de circonstances. ■

Mantes-la-Ville Série d'incendies au centre commercial des Merisiers

L'instant poulet et Rouge exotique ont été la cible d'incendies la semaine dernière, l'un le 2 octobre, l'autre le lendemain. Deux enquêtes ont été ouvertes.

Qui en veut au centre commercial des Merisiers ? Ce n'est pas un mais deux incendies qui ont eu lieu dans cette petite zone d'activités de Mantès-la-Ville. D'abord, le restaurant l'Instant poulet dans la nuit du 1^{er} au 2 octobre. Comme nous l'indique Mantès actu, un pre-

mier sinistre était survenu huit mois auparavant, ce qui a une nouvelle fois suscité l'émoi et la consternation auprès des habitants. Puis, lors de la nuit suivante, c'est le magasin Rouge exotique qui a été pris pour cible. Les services de police ont donc ouvert deux enquêtes distinctes. La

semaine dernière, les flammes ont ravagé un pavillon, rue de Chinon, et un autre a été plus légèrement touché. Une cagnotte a d'ailleurs été ouverte pour venir en aide à la famille qui a tout perdu lors de cet événement. Elle est disponible sur lepotcommun.fr. ■

Football Trappes accroche le nul face aux Lilas mais est toujours à la recherche de sa 1^{re} victoire

L'ES Trappes a dû se contenter du nul à domicile face aux Lilas (1-1), le 5 octobre lors de la 3^e journée de R2. Les Trappistes n'ont toujours pas gagné en championnat cette saison.



Menés à la mi-temps, les Trappistes (en rouge) ont su réagir et égaliser au retour des vestiaires.

LA GAZETTE DE SOY

Ce qu'on retient d'un groupe, c'est que quand c'est difficile et qu'on voit que les mecs réagissent ensemble, ça fait du bien, c'est de bon augure.

« Stabiliser l'équipe et le maintien »

Le club, - « plus petit budget de R2 » selon son entraîneur - « aux alentours de 20 000 euros », tandis que « Les Lilas, par exemple, ils sont à 50 000 » et qu'« il y a d'autres clubs à plus », indique-t-il - se montre pour l'instant modeste quant à ses ambitions cette saison. « Déjà, c'est de faire une équipe stable, avec des jeunes qui goûtent tout juste au niveau R2 en seniors, fait savoir Anis Rouane. Il n'y a pas d'objectif précis, mis à part stabiliser l'équipe et le maintien. Mais s'il y a des choses à gratter en 2^e partie de saison, on ira les gratter s'il faut. »

Le tout avec un effectif encore rajeuni par rapport à la saison dernière. « J'ai gardé une grande partie de l'équipe. J'ai recruté 5 joueurs d'un niveau inférieur, précise l'entraîneur. Avec un budget limité, c'est compliqué de recruter des joueurs, car ils demandent de l'argent, même au niveau amateur. Les Lilas, contre qui on a joué aujourd'hui, ils ont 8 personnes fixées, c'est des joueurs qui touchent de l'argent à la fin du mois. Ce n'est pas du tout le cas à Trappes, nous on est vraiment sur un projet jeunes où on

les récompense à la prime de match, et c'est tout. [...] Nous, on opte plus pour de la formation de jeunes, on essaie de garder nos jeunes, mais c'est compliqué quand il y a des clubs à côté qui leur proposent de l'argent. Par exemple, le 11 qui marque (Kille Traoré, Ndlr) est déjà sollicité. [Il y a] des jeunes qu'on forme, mais comme il n'y a pas d'argent dans notre club, forcément, ils vont voir ailleurs. C'est ça qui patine un peu chez nous, ce qui est dommage. »

Pour se maintenir, Trappes devra terminer au pire 10^e de sa poule de 12 équipes (les 2 derniers descendent) ; tandis que seuls les 1ers de poule montent en R1. Les Trappistes figurent pour l'instant à la 9^e place, avec 2 points d'avance sur la zone rouge. Prochain rendez-vous le 19 octobre chez la réserve de Saint-Maur Lusitanos, actuel 8^e au classement avec seulement un point d'avance sur Trappes. « On est sur 3 matchs joués : un perdu et 2 nuls. On est partis chercher un très bon match nul à Bobigny [lors de la journée précédente le 21 septembre], qui est une réserve de N2, salue Anis Rouane. On a récupéré un point à l'extérieur, là aujourd'hui je suis un peu déçu car on n'a pas gagné mais on fait quand même une entame de saison intéressante et prometteuse. Il faut continuer à travailler, comme on a l'habitude de faire, et espérer avoir des résultats rapidement. » ■

Cyclisme Le CT Maurepas organise sa 6^e Cyclo et rando ce dimanche

Le club cyclotouristique et différents partenaires organisent, le 12 octobre, au départ de la Maison de Sologne, des parcours vélo et pédestres au profit du service pédiatrique de l'hôpital Mignot.

Le club Cyclo tourisme Maurepas (CT Maurepas) organise le 12 octobre la 6^e édition de sa Cyclo et rando. Rendez-vous à la Maison de Sologne, à Maurepas, pour « du vélo pour tous et sous des formes différentes » et « une randonnée pédestre qui alliera marche et culture », indique le club dans un communiqué. Au programme, au choix, 2 parcours cyclotouristiques de 54 ou 92 km, du gravel (50 ou 65 km sur chemins et dans la forêt), 1 cyclo découverte accompagnée de 15 à 20 km en direction de la colline d'Élancourt, et un parcours marche et patrimoine guidé de 7 km « l'Art dans la ville ». Les premiers départs sont prévus à 7 h 30.

Cet événement « sportif, culturel et caritatif » sera, comme tous les ans, « au profit du service pédiatrique de l'hôpital Mignot pour permettre de mieux accompagner les enfants et améliorer leurs conditions d'accueil à l'hôpital et au retour à la maison », souligne le communiqué du CT Maurepas, qui organise le rendez-vous en collaboration avec l'association Maurepas d'hier et d'aujourd'hui, la commune de Maurepas, et différents sponsors (Auchan Maurepas, Crédit mutuel, la mutuelle MGC, Aushopping, Maurepas-Pariwest, Cardier ...). L'inscription s'élève à 10 euros, elle est à effectuer sur HelloAsso ou sur place. Détails sur ctmaurepas.fr. ■

Volleyball Plaisir-Villepreux enchaîne une 2^e victoire de suite

2 sur 2 pour le Volley club Plaisir-Villepreux (VCPV) dans le championnat de N3 masculine. Une semaine après une victoire poussive face à Maromme Canteleu dans un match où ils étaient pourtant favoris, les Plaisiro-Villepreusiens se sont montrés beaucoup plus impériaux lors de leur déplacement à Cherbourg pour y affronter l'AS Hainnevilleaise volley, ne faisant qu'une bouchée de leur adversaire avec un succès

3 sets à 0 (25-15; 25-19; 25-18), le 5 octobre. Ce succès leur permet de se hisser en 4^e position de leur poule de 12 équipes, à un point de la place de leader (la seule permettant de monter en N2, l'objectif du club, relégué en N3 en fin de saison dernière), tandis que leur adversaire du jour est lanterne rouge (les 2 derniers descendent). Prochain rendez-vous pour le VCPV : le 19 octobre à domicile face à l'ASPTT Rouen. ■

Cyclisme Le VCMB et le VCESQY-team Voussert s'associent pour le développement du cyclisme féminin

Les 2 clubs ont signé le mois dernier une convention de partenariat axée sur la formation et l'accompagnement des jeunes cyclistes féminines U19.

Le Vélo club Montigny-le-Bretonneux (VCMB), et le Vélo Club Élancourt Saint-Quentin-en-Yvelines (VCESQY-team Voussert) ont signé en septembre une convention de partenariat centrée « sur la formation et l'accompagnement des jeunes cyclistes féminines U19 », annoncent les 2 clubs dans un communiqué. « Les 2 clubs mettront en commun des moyens matériels, logistiques et humains permettant la réalisation d'une véritable formation U19 consacrée exclusivement au cyclisme féminin », précise le communiqué. Permettant « de créer un véritable parcours de formation pour les jeunes compétitrices U19 sous l'égide de la Fédération française de cyclisme »,

selon le communiqué, ce partenariat offre aux coureuses un encadrement structuré et des programmes d'entraînements adaptés, un calendrier de compétitions départementales, régionales et nationales, ainsi qu'un accompagnement logistique et humain. « Cette convention traduit notre volonté commune d'accompagner la relève féminine et d'offrir aux jeunes cyclistes un avenir sportif ambitieux, tout en restant ancré sur le territoire des Yvelines et de la communauté d'agglomération de SQY », déclarent les 2 présidents, Thierry Fabre (VCESQY-team Voussert) et Daniel Gagne (section compétition du VCMB), dans le communiqué. ■

Un nul frustrant. Voilà comment on pourrait résumer le résultat de l'ES Trappes à domicile face aux Lilas (1-1), le 5 octobre lors de la 3^e journée du championnat de R2. Les Trappistes ont concédé leur 2^e nul en 3 matchs (2 nuls, 1 défaite) sachant toutefois revenir après avoir été menés face à une équipe qui avait jusqu'ici remporté ses 2 1^{res} rencontres.

Interrogé après le match, Anis Rouane, l'entraîneur de Trappes, se disait « un peu frustré ». « On a eu beaucoup de séquences face à leur but, on loupe beaucoup. On travaille offensivement sur du spécifique attaquant, car il y a des situations où on doit les mettre au fond. On a un gros temps fort en 2^e période, qu'on n'a pas bien maîtrisé, c'est dommage. Après, il y a une 1^{re} période quand même pour eux. On est menés 1-0, ils sont rentrés beaucoup plus déterminés que nous sur la 1^{re} période. On concède, on a un gros temps faible d'au moins 25 minutes, on a du mal à relever la tête. Après, on relève la tête et ça va un peu mieux, mais on n'est pas dangereux dans la zone de finition, analyse-t-il. En 2^e période, on revient vraiment avec d'autres objectifs. Les gars, je les ai bien reboostés à la mi-temps. Et honnêtement, on a été beaucoup plus percutants et performants sur la 2^e période. »

Menés 1-0 à la mi-temps après avoir encaissé un but rapidement dans la rencontre, les Trappistes ont en effet su réagir en 2^e période, se montrant plus menaçants et parvenant à égaliser sur une frappe puissante de l'ailier droit Kille Traoré, qui « fait un très bon début de saison », souligne d'ailleurs son entraîneur. Dans la foulée, Trappes se créait encore quelques belles situations sans toutefois parvenir à concrétiser, et se faisait aussi peur plusieurs fois dans les dernières minutes. Les 2 équipes se quittaient donc finalement sur ce score de parité, dont Anis Rouane, certes un peu déçu, tire du positif.

« C'est un nouveau groupe, il y a beaucoup de jeunes, ça commence à prendre forme, et ça, c'est intéressant, et je vois que même menés, ils sont soudés, apprécie le coach trappiste.



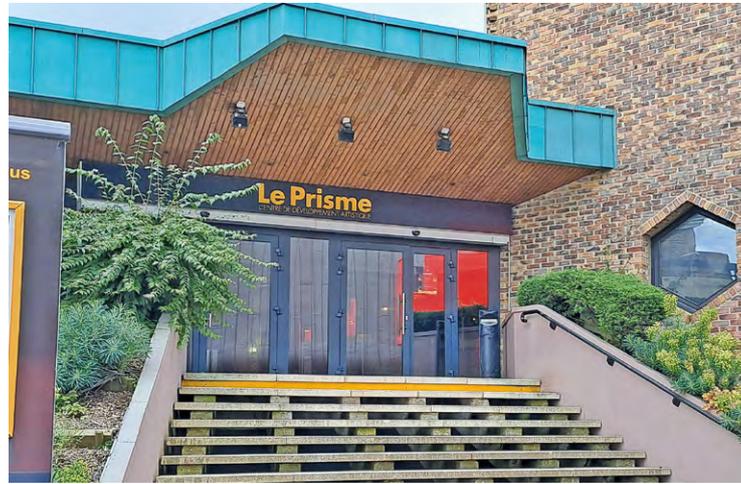
**Vous êtes
entrepreneur,
commerçant,
artisan,
vous désirez
passer votre
publicité dans
notre journal ?**

Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

Élancourt Une reprise du *Prénom* au Prisme ce samedi

La pièce culte signée Matthieu Delaporte et Alexandre de la Patellière est jouée le 11 octobre à Élancourt dans une nouvelle mise en scène et avec un changement total de comédiens.



La pièce *Le Prénom* jouée au Prisme est mise en scène par Éric Laugérias. On retrouve, parmi l'équipe de comédiens Jean-Luc Lemoine, Nicolas Cartman, Aurélia Ciattoni, Laurence Pierre et François Raison.

C'est l'une des comédies contemporaines françaises les plus mythiques du XXI^e siècle. *Le Prénom*, pièce de Matthieu Delaporte et Alexandre de la Patellière, sortie en 2010 et adaptée au cinéma l'année suivante (avec notamment Patrick Bruel, la regrettée Valérie Benguigui ou encore Guillaume de Tonquédec), est jouée au Prisme, à Élancourt, le 11 octobre à 20 h 30. Mais cette fois, changement total de distribution. La mise en scène est signée Éric Laugérias (et non plus Bernard Murat), et on retrouve, dans les rôles-clés, Jean-Luc Lemoine, entouré de Nicolas Cartman, Aurélia Ciattoni, Laurence Pierre et François Raison.

L'intrigue, elle, n'a bien sûr pas changé : une soirée en famille

qui se tend quelque peu lorsque l'un des convives annonce qu'il va appeler son futur enfant Adolphe. Vincent est invité à dîner chez Elisabeth et Pierre, sa sœur et son beau-frère, où il retrouve Claude, un ami d'enfance. « On le presse de questions sur sa future paternité dans

la bonne humeur générale... Mais quand on lui demande s'il a déjà choisi un prénom pour l'enfant à naître, sa réponse plonge la famille dans le chaos », est-il notamment détaillé sur le synopsis. Les tarifs des places vont de 15 à 32 euros, réservations via kiosq.sqy.fr. ■

Voisins « Hors des cases », quand la BD se décline au féminin

L'exposition *Hors des cases - Science et art au féminin*, à l'affiche jusqu'au 12 octobre à la Maison Decauville, présente le travail de l'illustratrice Audrey Sedano.

Hors des cases - Science et art au féminin. Tel est le titre de l'exposition à l'affiche à la Maison Decauville, à Voisins, depuis le 20 septembre et jusqu'au 12 octobre. Une exposition présentant le travail et le parcours d'Audrey Sedano, auteure et illustratrice de bande dessinée qui, après avoir obtenu un doctorat en bio-informatique de l'École Polytechnique, a choisi de se consacrer à sa fibre artistique

(art, musique). Aujourd'hui, elle expose régulièrement dans des musées, dirige la maison d'édition de bandes dessinées Les Éditions du Petit Saturnin, ou encore la galerie d'art Showroom57, à Angoulême.

Dans l'exposition *Hors des cases - Science et art au féminin*, « à travers ses planches de bande dessinée et ses illustrations, elle questionne la place des femmes au croisement des arts et

des sciences », explique la commune de Voisins. « L'exposition présente notamment une exposition complète autour de son album *Chromatographie de mon héritage*, mais aussi des œuvres autour de l'intelligence artificielle, ou du patrimoine français », ajoute la municipalité. L'exposition est ouverte tous les jours de 14 à 18 h (sauf le lundi). Entrée libre et gratuite. Renseignements au 01 30 48 58 68. ■

Plaisir La rentrée scolaire dans la France de Vichy mise sur les planches

Rentrée 42, pièce mettant en scène 4 institutrices préparant la rentrée scolaire de 1942 dans la France du régime de Vichy, est jouée au théâtre Coluche le 11 octobre.

Lorsque l'horreur de la guerre et de la déportation rejailit jusque dans le cadre scolaire. C'est ce qui est notamment représenté dans la pièce *Rentrée 42*, jouée le 11 octobre au théâtre Coluche, à Plaisir. Une représentation mettant en scène la préparation d'une rentrée des classes dans une école en 1942, dans la France du régime de Vichy. Une rentrée marquée par de nombreuses absences... d'enfants juifs, déportés vers les camps de

concentration et d'extermination. « 4 institutrices se retrouvent à préparer la rentrée scolaire de 1942. Un événement inattendu va remettre en cause leur métier d'enseignante ! [...] Sans jamais céder au désespoir, avec courage et une pointe d'humour noire, elles se battent pour les enfants, pour l'enseignement, pour la justice... Pour l'humanité », évoque le synopsis de cette pièce déjà jouée à SQY, à Magny-les-Hameaux, l'année dernière.

Sur son site internet, le théâtre Coluche rapporte l'extrait suivant du magazine *Télérama* : « En juillet 1942 furent raflés par la police française plus de 13 000 Juifs parisiens, enfants compris. *Rentrée 42* revient sur cet épisode parmi les plus sombres de l'histoire de France, narrant la rentrée d'une école pour filles du 11^e. » Les prix des places vont de 10 à 26 euros, réservations via kiosq.sqy.fr. ■

Trappes Ludwig Von 88 et Tagada Jones vont enflammer la Merise ce vendredi

Soirée très rock à la Merise, à Trappes, le 10 octobre, avec 2 groupes emblématiques dans leurs styles respectifs. D'abord, Ludwig Von 88, groupe parisien qui « incarne une figure majeure du rock alternatif français », décrit la Merise sur son site internet. « Après leur tournée des 40 ans en 2023, les 4 compères en remettent une couche avec ce passage très attendu à la Merise », poursuit la halle culturelle trappiste, promettant « un spectacle aussi approximatif que total,

aussi bobo que baba, aussi furieux que feng shui ! » C'est ensuite le quatuor rennais Tagada Jones qui conclura la soirée. Un groupe « fer de lance de la scène punk-hardcore hexagonale », « digne héritier de la scène alternative », indique la Merise. À noter également que le groupe breton Darcy, « quatuor punk rock percutant et enragé », selon la Merise, assurera la 1^{re} partie. Début de soirée à 20 h, les tarifs des places vont de 8 à 27 euros, réservations via kiosq.sqy.fr. ■

Les Clays Danton et Robespierre ressuscités sur les planches

La pièce *Les racines de la Liberté : Danton/Robespierre*, représentant une dernière rencontre entre les 2 figures révolutionnaires, peu avant l'exécution de Danton, est jouée le 10 octobre à l'espace Noiret.

Une dernière rencontre entre Danton et Robespierre, et des échanges cruciaux entre les 2 hommes au sujet de l'avenir de la France. C'est ce qui est représenté dans la pièce *Les racines de la Liberté : Danton/Robespierre*, jouée le 10 octobre à 20 h 30 à l'espace Noiret, aux Clays. Une pièce écrite par Hugues Leforestier, mise en scène par Morgane Lombard, et avec Nathalie Mann et Hugues Leforestier dans le rôle des 2 figures de la Révolution française.

« Cette ultime rencontre historique entre Danton et Robespierre, une semaine avant l'arrestation de Danton qui précédera de peu son exécution, résonne de questionnements faisant écho aujourd'hui. Nul ne sait exactement ce qui s'y est dit et l'auteur, qui connaît très bien la Révolution française et les 2 révolutionnaires, a imaginé le fond de leurs échanges ayant pour enjeu un monde plus juste et équitable, est-il décrit dans le synopsis de la représentation. Passionnante joute entre 2 figures essentielles, emblématiques de cette Révolution française, socle sur lequel s'est bâtie notre démocratie actuelle, et qui va ébranler l'ancien monde et tenter de mettre en place un nouveau monde, un monde meilleur ? » Les prix des places vont de 5 à 22 euros, réservations via kiosq.sqy.fr. ■

Montigny Comédie nommée aux Molières et spectacle jeune public dans la commune ce samedi

Le 11 octobre, la comédie musicale *La Valse des pingouins* sera jouée à la ferme du Manet, tandis que le Forum des arts Charles Aznavour accueillera le spectacle jeune public *1 000 secrets de poussins*.

La journée du 11 octobre sera riche en programmation culturelle à Montigny. Ce soir-là, la ferme du Manet accueillera, à 20 h 30, *La Valse des pingouins*. Une comédie musicale de Patrick Haudecoeur nommée aux Molières 2025 dans la catégorie comédie. « Après les succès de *Frou-Frou les bains* et *Berlin Berlin*, Patrick Haudecoeur revient avec cette pièce joyeuse et drôle. Pour sauver son usine, un chef d'entreprise ne recule devant rien pour décrocher un miraculeux investisseur et une clientèle prestigieuse. Champagne, attractions, feux d'artifices, les petits plats sont dans les grands... On ne saurait dire à quel moment ça a

commencé à déraiper mais ce fût une soirée mémorable où rien ne se passe comme prévu », peut-on lire sur le descriptif de la représentation. Durée 1 h 30, les places sont à des tarifs allant de 29 à 35,50 euros, réservations via kiosq.sqy.fr.

Le même jour, à 11 h et à 17 h (2 séances au choix), le jeune public a rendez-vous au Forum des arts Charles Aznavour pour 1000 secrets de poussins. Un spectacle plongeant dans l'univers de Claude Ponti, auteur de littérature de jeunesse et illustrateur. Chaque séance dure 30 minutes. Les prix des places vont de 4 à 14 euros, réservations via kiosq.sqy.fr. ■



La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en chef adjoint :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Pierre Ponlevé
pierre.ponleve@lagazette-sqy.fr

**Directeur de la publication,
éditeur et rédacteur en chef :**
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélania Carvalho
melania.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 10-2025
Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

Ne pas jeter sur la voie publique.

JEUX

SUDOKU : niveau facile

6	8		1	4	5	2	7	
2		5						1
7		4	2	3	9	6		
	6	9	5	1			2	7
5	7		4	2	6	1	9	
		1			8	5	6	
					2		8	
9	5	6	8	7	1	3	4	2
8			9	6		7		5

SUDOKU : niveau difficile

2			5					
	5	9		6	3			
		6			2			
				5	8			
6		3		2	5		1	
4		5					2	
				9				8
			8	4				
3		7	1	8		4		

Solutions de La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n° 329 du 30 septembre 2025 :

2	9	6	4	1	3	5	8	7
5	3	7	9	8	6	2	4	1
8	4	1	7	5	2	6	3	9
9	8	4	2	7	5	3	1	6
1	2	3	6	9	8	7	5	4
7	6	5	3	4	1	8	9	2
4	7	8	5	2	9	1	6	3
6	1	9	8	3	7	4	2	5
3	5	2	1	6	4	9	7	8

5	7	8	6	9	1	4	2	3
2	4	1	5	3	7	8	6	9
9	3	6	2	4	8	1	7	5
3	8	4	1	7	2	9	5	6
6	9	7	8	5	4	3	1	2
1	5	2	9	6	3	7	8	4
7	2	3	4	1	5	6	9	8
8	1	9	3	2	6	5	4	7
4	6	5	7	8	9	2	3	1

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

**Vous êtes entrepreneur,
commerçant, artisan,
vous désirez passer votre publicité
dans notre journal ?**



Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

LES DÉCHETS DEVIENNENT L'ÉNERGIE DONT NOUS AVONS BESOIN



PAPREC
ENERGIES

Fondé en 1994 par Jean-Luc Petithuguenin, Paprec est devenu en France le leader du recyclage et un des grands acteurs européens de la gestion des déchets et de la production d'énergies vertes. Le groupe compte 16 000 salariés sur 350 sites dans dix pays.

Son chiffre d'affaires est de 3 milliards d'euros. Depuis sa création, le groupe, toujours détenu majoritairement par la famille Petithuguenin, a investi 3 milliards d'euros en France dans ses usines et outils technologiques.

Paprec est l'un des principaux acteurs européens capable de concevoir, construire et exploiter des unités de valorisation énergétique de toutes tailles.

Le groupe se distingue par ses capacités d'investissements et d'innovation pour proposer à ses clients industriels et collectivités les solutions optimales de recyclage et valorisation de leurs déchets et ainsi contribuer à décarboner l'économie.